



# Orientations

# 2023



Les orientations 2023 s'inscrivent dans le cadre du renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS sur 5 ans (2023-2027).

L'objectif de Guyane Promo Santé reste de favoriser le développement à l'échelle locale de la promotion de la santé, en consolidant notre activité et les missions socles de l'IREPS.

La promotion de la santé s'inscrit dans des écosystèmes territorialisés où les acteurs pensent, proposent et agissent en sa faveur, au plus près des bassins de vie. Les IREPS aident à capter, plaider, fédérer et créer les dynamiques territoriales de la promotion de la santé. Ce nouveau CPOM poursuivra cet élan dans les projets menés par les différents acteurs du territoire guyanais.

Il s'articule autour de 5 axes d'activités se déclinant sur toutes thématiques et cherchant à répondre aux demandes émanant du terrain.

**Renforcer les pratiques professionnelles**

**Promouvoir la santé des patient e s**

**Soutenir les projets**

**Outiller les acteurs de la prévention**

**S'engager pour la Promotion de la Santé**

Après plusieurs mouvements du personnel, l'équipe de GPS se stabilise avec un changement de direction en avril 2023. L'antenne de Saint-Laurent du Maroni évolue et devrait déménager dans un local dédié aux activités dans l'ouest guyanais à partir de septembre 2023. Cette année, étant la première du nouveau CPOM, elle nous permet de nous projeter collectivement de manière pérenne pour les 5 années à venir.

En 2023, Guyane Promo Santé maintient ses efforts sur les axes et thématiques suivants :

### **1/ CPS**

Participation à la stratégie nationale de déploiement des CPS : formation de formateurs, développement de communautés de pratiques, déploiement en région.

### **2/ ETP**

La plateforme ETP devient l'axe « Promouvoir la santé des patients », pour participer au développement de parcours de soins promoteurs de santé dans tous les secteurs et notamment en soins primaires (CPTS, ASALEE ...).

### **3/ EVAS**

Renforcement de l'appui aux professionnels concernant l'EVAS : pédagogie de l'intervention et échanges de pratiques et l'édition de la boîte à outils.

### **4/ Santé environnement**

Impulsion de projets structurants et fédérateurs pour le développement de la thématique au sein de l'IREPS (diagnostic ville de Cayenne, rapprochement avec le réseau graine...).

### **5/ Formation**

Renforcement et diversification de l'offre de formation dès 2024.

### **6/ L'appartement pédagogique**

Poursuite de son évolution avec l'obtention de l'agrément d'Espace de Vie Sociale (EVS) et le souhait de renforcer la dimension participative des habitants au projet.